

Délégation de service public - Centre équestre municipal - Etrier Bisontin - Rapport sur l'exercice 2007

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : La délégation de service public relative à la gestion du Centre Equestre Municipal a été confiée à l'Etrier Bisontin. La convention de DSP initialement signée le 30 juillet 1992 pour 15 ans devait donc prendre fin en juillet 2007. Une prolongation de 5 mois a été votée au Conseil Municipal du 10 mai 2007 afin de terminer l'année civile.

A - Analyse de l'activité déléguée

1/ Licenciés

Nombre de licenciés : 392 licenciés dont 329 femmes et 63 hommes

Parmi ces 392 licenciés, on compte 286 mineurs et 106 majeurs

50 cavaliers possèdent une licence compétition, du niveau club au niveau pro.

2/ Heures de monte

En 2007, l'activité a un peu baissé de l'ordre d'environ 3 %. 6 467 heures de cours ont été dispensées à cheval et 6 423 heures de cours à poney. Cette baisse est essentiellement due à la période de travaux sur le toit en février et mars 2007.

3/ Diplômes délivrés en 2007

Au cours des différents stages avec examen qui se déroulent principalement les dimanches et vacances scolaires :

47 cavaliers ont obtenu leur galop 1,

65 ont obtenu leur galop 2,

50 cavaliers ont obtenu leur galop 3,

11 cavaliers ont obtenu leur galop 4

7 cavaliers ont obtenu leur galop 5

5 cavaliers ont obtenu leur galop 6

4 cavaliers ont obtenu le galop 7

soit au total 189 diplômes délivrés.

4/ Manifestations organisées

3 concours ont été organisés au club :

- le 20 mai 2007 : un concours de sauts d'obstacles niveau club (Championnat Départemental du Doubs)

comprenant des épreuves E3, E2 et E1 ; 90 cavaliers se sont engagés à ce concours

- le 9 septembre 2007 : un concours complet d'équitation niveau club, ce concours était un championnat départemental, comprenant les épreuves suivantes : E3, E2, E1, cette compétition a attiré 117 cavaliers.

- le 7 octobre 2007 : finale régionale de dressage niveau club et amateur

- les 31 août et 1^{er} septembre : participation du club à Place au club à la Malcombe, animations menées par la Ville de Besançon afin de promouvoir les sports en général juste avant la rentrée scolaire.

Des stages avec des intervenants extérieurs ont eu lieu durant l'hiver, stages de cso par Laurent Faivre et un stage cce par M. De Bastard.

Concernant la cavalerie, quelques chevaux ont été mis en retraite notamment Douce France (Haras du Chêne Bénit pour la reproduction), Rain Sar (au pré à Arcier), Banzo (au pré et confié à Gabrielle Herzog) et Farceur (au pré à Arcier). Du côté poney, Roudoudou est en retraite (il est parti au pré dernièrement chez la famille Patoz).

5/ Pensions

Sur l'année 2007, on observe en moyenne une quinzaine de chevaux par mois en pension.

B - Analyse des comptes de l'activité déléguée

Les états financiers annuels sont présentés au 31 décembre 2007.

1. Comptes annuels

1.1 Bilan de l'entité totalisée

Actif

Les immobilisations incorporelles sont constituées de la concession, qui est arrivée en fin de période d'amortissement en 2007 (soit 15 ans par la convention de 1992).

Les immobilisations corporelles (constituées à hauteur de 150 K€ par les investissements de la mise en concession) s'élèvent à 161 K€ soit 70 % du total de l'actif.

Les disponibilités sont positives.

Passif

Absence de capital social car concession.

Les fonds propres sont positifs de 30 K€ du fait de l'accumulation des résultats des années antérieures, mais le résultat 2007 est négatif de 7 806 €. Les fonds propres ne seront pas suffisants pour absorber des déficits importants consécutifs.

Les autres fonds propres s'élèvent à 150 K€ au 31/12/2007. Ce montant est égal à la valeur nette comptable des investissements mis en concession (= contrepartie à l'actif).

Les dettes fournisseurs et les dettes fiscales et sociales sont peu significatives.

1.2 Résultat**Résultat global**

En euros	31/12/2007	31/12/2006	Variation en €	Variation en %
Exploitation	- 7 642	- 911	- 6 731	- 739 %
Financier	15	- 1 042	+ 1 027	+ 100 %
Exceptionnel	- 688	- 249	- 409	- 164 %
Résultat net	- 7 806	- 1 693	- 6 113	

Le chiffre d'affaire totalisé s'élève à 210 K€, soit un niveau comparable à celui de 2006. Il est généré à 72 % par l'activité non lucrative (cours) et à 28 % par l'activité lucrative (pensions).

On note une importante diminution des aides à l'emploi qui passent de 28 K€ à 20 K€ soit - 8 K€. Cette baisse explique le déficit 2007 puisque les autres postes du résultat (chiffre d'affaires et charges) sont similaires entre 2006 et 2007. La masse salariale a été maintenue malgré la baisse des aides.

Résultat par activité

1-2-1 Activité lucrative (pension chevaux)

	31-12-2007	31-12-2006	Variation	Variation en %
Exploitation	- 15 619	- 20 407	+ 4 788	+ 23 %
Financier	- 35	- 497	+ 462	+ 93 %
Exceptionnel	- 272	- 100	- 172	- 172 %
Résultat net	- 15 672	- 20 750	+ 5 078	+ 24,5 %

Commentaires

Le résultat d'exploitation reste négatif, mais il est en amélioration sensible par rapport à celui de 2006.

Le montant des pensions enregistré en chiffre d'affaires s'élève à 57 K€ soit une progression de 10 K€ par rapport à 2006. Cela permet de couvrir une baisse des aides à l'emploi de 3 K€, et d'améliorer au global le résultat de l'activité de 5 K€ puisque les autres postes de charges et produits sont similaires entre 2006 et 2007.

La masse salariale avec 44 K€ représente 54 % des charges d'exploitation.

Les achats de consommables (nourriture) + les fluides = 23 K€.

1-2-2 Activité non lucrative (cours)

	31-12-2007	31-12-2006	Variation	Variation en %
Exploitation	7 978	19 497	- 11 519	- 59 %
Financier	50	- 545	+ 595	+ 109 %
Exceptionnel	- 416	- 149	- 267	- 179 %
Résultat net	7 867	19 056	- 11 189	- 59 %

Commentaires

Nette dégradation du résultat d'exploitation.

Le chiffre d'affaires est de 152 K€, soit une diminution de 9 K€ (= 14 %) par rapport à 2006. Tous les postes qui constituent ce chiffre d'affaires sont en baisse. Sur le total du chiffre d'affaires, les heures de cours représentent 127 K€.

A la baisse du chiffre d'affaires s'ajoute celle des aides à l'emploi = - 5 K€, ce qui concourt à une diminution globale de 16 K€ des produits d'exploitation. L'effort réalisé sur les charges, réduites de 4 K€ par rapport à 2006, ne permet pas de compenser.

La masse salariale = 67 K€ représente 42,5 % des charges d'exploitation.

Les achats de consommables (nourriture) + les fluides = 32 K€.

1.3. Ratios financiers

Les ratios financiers sont positifs, mais restent peu élevés.

La structure dispose d'une trésorerie de 42 K€ au 31/12/07.

Les capitaux propres et le fonds de roulement restent positifs malgré le déficit 2007.

La capacité d'autofinancement, qui traduit la capacité de l'activité à dégager de la trésorerie pour couvrir ses besoins, est positive mais diminue entre 2006 et 2007.

⇒ Les indicateurs financiers sont encourageants, mais la situation reste fragile.

2 - Liens financiers avec la Ville

La Ville a versé deux subventions sportives pour un total de 217 €.

La Ville a garanti un emprunt au profit de l'association l'Etrier Bisontin. Le capital restant dû au 31/12/2007 : 2 438,03 €.

3 - Poursuite de l'activité

Le Conseil Municipal du 5 mai 2007, compte tenu de la difficulté de mise en oeuvre des obligations de service public (séances scolaires notamment) qui avaient conduit à la signature d'une délégation de service public, a approuvé le changement du mode d'exploitation du Centre à compter du 1^{er} janvier 2008 : le Conseil Municipal a voté la mise à disposition du site et des équipements par un simple contrat d'occupation du domaine public, pour l'exercice d'une activité qualifiée désormais de privée.

Conclusion :

2007 est la dernière année de Délégation de Service Public pour la gestion du centre équestre. L'activité et l'équilibre ont été maintenus sur la durée de la DSP, mais l'année 2007 se termine sur une nette dégradation.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce bilan présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 18 septembre 2008.

«M. Jean ROSSELOT : A l'occasion de ce rapport sur le Centre Equestre, on se disait qu'il serait intéressant que la Ville, voire l'Agglomération impulse une politique de valorisation touristique autour du cheval, parce que Besançon est une capitale de région dédiée au cheval. La Suisse proche fait beaucoup de choses en la matière, 50 000 personnes se sont rendues au Marché-Concours National de chevaux de Saignelégier. Nous avons un haras historique, nous avons 2 ou 3 centres qui franchement mériteraient d'être mis en liaison pour développer, aussi bien du côté des handicapés que de toutes les personnes, l'atout touristique cheval. Voilà je n'en dis pas plus, mais comme cela n'est jamais évoqué et que cette délégation de service public finalement révèle une activité assez atone, peut-être faudrait-il commencer à réfléchir à des activités menées avec le haras.

M. LE MAIRE : Vous avez raison mais beaucoup d'actions sont réalisées avec les haras, Jacques MARIOT avait mené, entre autres, beaucoup d'actions et notamment dans les écoles et vous savez que nous avons la chance d'être une des seules Villes de France à avoir un haras national au centre de la Ville, il y en a très très peu. Concernant les actions en direction des personnes handicapées, je tiens à souligner l'excellent travail réalisé par le Centre Pierre Croppet et puis on a le cheval comtois quand même, originaire de Maïche, donc effectivement je crois que ce n'est pas à nous de mener ces actions mais nous sommes prêts à les soutenir. Je vous remercie».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 3 octobre 2008.